



Pass Métier

publié le 07/11/2019

Les élèves ont la possibilité d'effectuer un stage sur le temps des vacances scolaires dans un autre domaine que celui de l'artisanat. Ce dispositif s'appelle "Pass Métier".

Objectifs : Permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel, développer chez lui le sens de l'engagement et de l'initiative et contribuer à l'élaboration de son projet d'orientation.

Public : Tout élève de 4^e et/ou de 3^e, quel que soit l'âge.

Moment : Sur le temps des vacances scolaires de février et/ou d'avril. Stage de 3 à 5 jours.

Renseignements : Auprès du Professeur Principal et/ou de Mme Bonmort



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.